

# COMMENT S'Y RENDRE ?

*Salle Jeanne Nicot  
27 bis, Avenue de Locarno  
87 000 LIMOGES  
Quartier des Coutures -  
derrière la Gare des  
Bénédictins*



**+ D'INFOS :**

<http://limoges.demosphere.eu>

Depuis plus d'un an, l'état d'urgence ne cesse d'être prolongé. Les mesures d'exception qu'il permet, encouragées par les déclarations belliqueuses de nos gouvernants, viennent s'ajouter à l'arsenal répressif précédent.

Tous ces dispositifs s'appliquent peu à peu bien au-delà de leur prétendu objet initial : la lutte contre les désignés « terroristes » devient surtout un moyen de tenir tout le monde par la peur et la menace, et de frapper impitoyablement quiconque prétend perturber le cours des choses. Son quotidien ? Des perquisitions innombrables, des assignations à résidence préventives, des interdictions de manifester, décidés par la seule administration policière. Le fichage et la surveillance, pour tout le monde. Des instructions et des condamnations pénales aux allures de vengeance...

À Limoges, deux procès vont se tenir en ce début d'année, pour des actions politiques effectuées au cours de l'année 2016. Et comme dans l'ensemble du pays, l'appareil policier et judiciaire n'a pas hésité à traiter les six personnes poursuivies, arrêtées pour de simple tags, comme des éléments dangereux pour la sûreté de l'État.

Il s'agit maintenant de relever la tête. De faire face à l'état d'urgence. De partager nos combats et nos rébellions, d'organiser nos résistances. C'est à cela que nous invitons à qui voudra nous rejoindre.

Contactez-nous : [we.antirep@zoho.com](mailto:we.antirep@zoho.com)

28/29 JANVIER 2017 A LIMOGES

FAIRE FACE  
A L'ETAT D'URGENCE  
ET A LA CRIMINALISATION DES LUTTES

# SAMEDI 28 JANVIER

de 14h à minuit - Salle Jeanne Nicot (entrée libre)

**14<sup>h</sup> : RENCONTRES, PART.1**  
*"Etat d'urgence, l'exception au quotidien"*

## Conférences :

- *Etat d'urgence et état d'exception*, par K. Parrot (professeure de droit à l'université de Cergy-Pontoise).

- *La doctrine française de la contre-insurrection*, par une personne (assignée à résidence lors de la COP 21).

**17<sup>h</sup> : RENCONTRES, PART.2**  
*"Solidarités face à la criminalisation des luttes"*

## Ateliers thématiques avec :

*Collectif GoodYear Limoges, la caisse d'autodéfense juridique de Toulouse, des soutiens limousins à la zad de NDDL, des agité.e.s du mouvement social contre la loi Travail...*

# SAMEDI 28 JANVIER

de 14h à minuit - Salle Jeanne Nicot (entrée libre)

**19<sup>h</sup>30 : SOIREE CABARET**  
*en soutien aux inculpé.e.s des mouvements sociaux.*  
à boire et à manger (prix libre !)

## CONCERTS

*Charivari - comme son nom l'indique.*

**Chorale des Résistances Sociales** - *Chants de luttes et d'ailleurs.*

**Clodine Lou** - *Voix nue et chansons crues.*

**Pédalo Cantabile** - *Karaoké à pédale.*

**Flaming Teardrops** - *Rock / Blues.*

**AXHIOM** - *ElectroSlam.*

# DIMANCHE 29 JANVIER

de 9h à 16h30 - Salle Jeanne Nicot (entrée libre)

**9<sup>h</sup> : RENCONTRES, PART.3**  
*"Se défendre, s'organiser, résister"*

## Ateliers :

- **Autodéfense juridique avec la CAJ (Toulouse)**

- **Autodéfense numérique avec "Nous Autres, Geeks".**

**12<sup>h</sup> : Auberge espagnole**  
(en gros ramène ta bouffe)

**15<sup>h</sup> : ASSEMBLEE**

*où l'on pourra faire le bilan de ces premières rencontres et préparer les combats futurs.*